le Canard libéré
Journal satirique marocain paraissant le vendredi
Dix-huitième année N°786 vendredi 11 octobre 2024 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

*7-Octobre*

# UN ACTE DE RÉSISTANCE LÉGITIME D'UN JOUR PUNI PAR UNE GUERRE GÉNOCIDAIRE DE PLUS DE 365 JOURS !

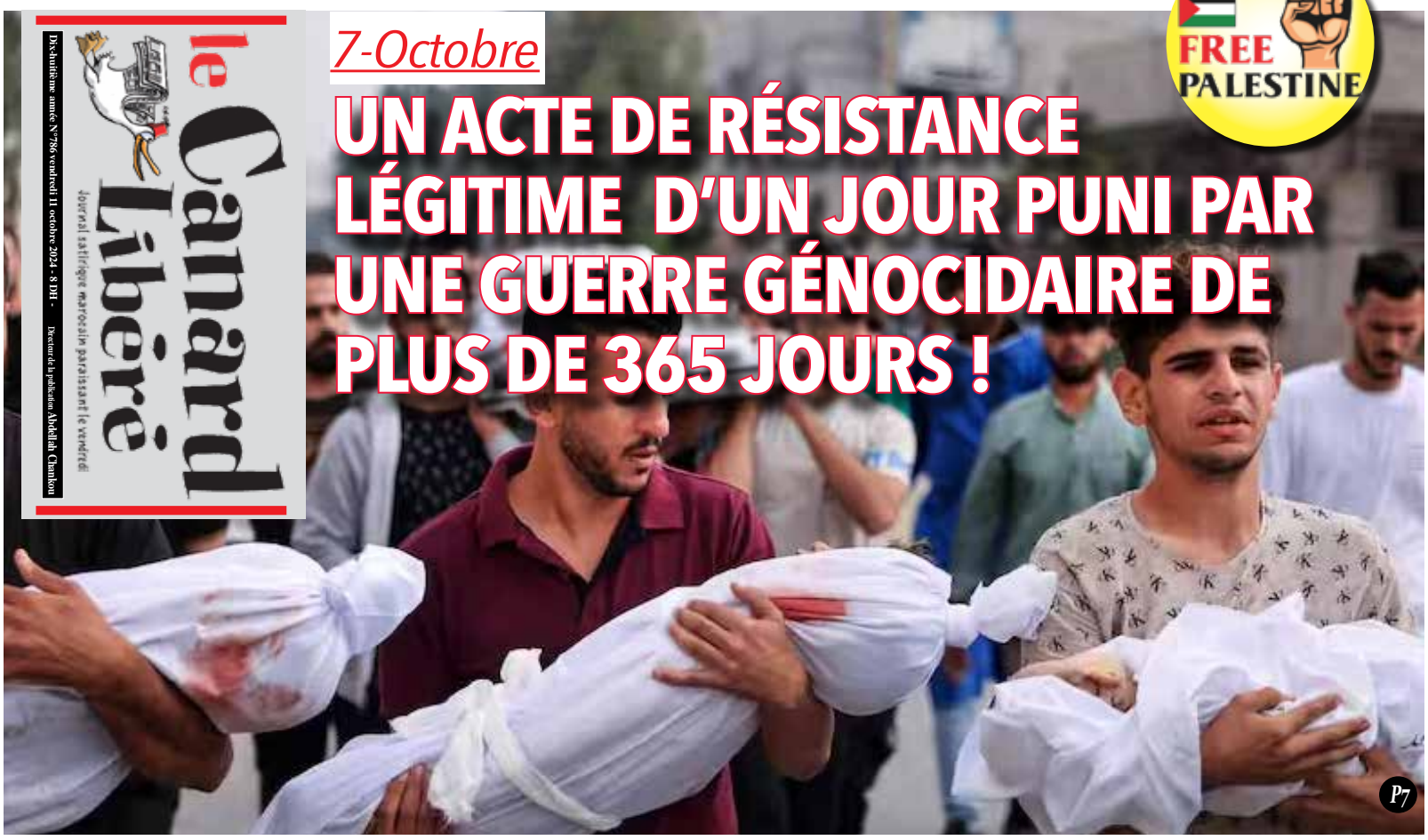


P7

**Enfants palestiniens sauvagement assassinés, enveloppés dans des linceuls.**

*Viandes rouges*

# SADIKI HORS CIRCUIT

***Politiquement sous pression en raison de la vie chère qui touche particulièrement les viandes rouges, le chef du gouvernement s'est senti obligé de prendre lui-même le taureau par les cornes.***

P6

*Cohésion gouvernementale*

## Nizar Baraka joue les opposants

**Nizar Baraka, secrétaire général de l'Istiqlal.**

P4

Confus DE CANARD

## Arrêt sur image sur un drôle d'arrêt...

P2

*Agriculture durable*

## OCP Africa se mobilise pour le Mali

P4

**Un exemple du partenariat sud-Sud.**

Confus de CANARD

**Abdellah Chankou**
Directeur de la publication

# ARRÊT SUR IMAGE SUR UN DRÔLE D'ARRÊT...

Mais qui décide dans l'espace économique européen ? La Commission de Bruxelles, les États membres, le Parlement de Strasbourg, les lobbies aux méthodes opaques et aux objectifs inavoués ou bien la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avec ses juges d'un autre âge ? Ces institutions agissent-elles en conformité avec les attributions officielles propres à chacune d'elles comme cela devrait être le cas dans une Union économique structurée autour d'un marché unique, ou bien ces acteurs jouent-ils au gré des intérêts et des connivences du moment des mises en scènes Ci fus avec une distribution des rôles où les uns, pour se cacher, s'expriment avec les mots et les outils des autres ? Quelle partition joue donc, ou fait-on jouer à la Cour de justice européenne? Son «arrêt» définitif rendu public le vendredi 4 octobre 2024, invalidant les accords de pêche et d'agriculture liant depuis 2019 le Maroc et l'UE, interroge directement le fonctionnement des instances européennes et leur goût de moins en moins sophistiqué pour les va et vient à l'égard des principes fondateurs de l'UE et leur prise de liberté avec les évidences historiques et les réalités nationales de leurs partenaires. Quand les dirigeants européens, de Ursula Von Der Leyen à Josep Borell défilent devant les caméras pour dire leur attachement à leur partenariat avec le Maroc en chantant ses louanges, on ne sait pas sincèrement si c'est du lard ou cochon. A qui profite in fine cet arrêt dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est tordu à la fois dans son argumentation et ses conclusions ? Apparemment au Polisario et son sponsor algérien, mais aussi et surtout au puissant lobby agricole européen farouchement hostile aux exportations agricoles marocaines vers l'UE, aux anti-Marocains de tout poil qui peuplent le Parlement européen, ou aux principaux pays membres de l'UE qui voudraient avec ce jugement inadmissible retrouver leur traditionnelle épée de Damoclès au-dessus de la tête du Maroc ? Après des décennies de remontrances sur les droits de l'homme, les voilà aujourd'hui qui plaident et arrachent un soi-disant verdict qui, de fait, sacrifie les intérêts de deux grands partenaires, le Maroc et l'UE, liés par des accords internationaux et une coopération stratégique couvrant divers domaines, au profit d'une poignée de mercenaires dont la communauté internationale a fini par découvrir le vrai visage et l'inféodation totale à son géniteur algérien. Il est important de rappeler que, en principe et en droit, la CJUE n'a de légitimité à juger qu'au regard du droit européen. Autrement dit, les dépositaires du droit communautaire n'ont pas mandat à statuer sur un sujet relevant de l'ONU, de son Conseil de sécurité et à propos duquel les positions de plusieurs Etats européens eux-mêmes ont clairement mûri en convergence avec la souveraineté marocaine sur son Sahara. Les arguments déployés par la CJUE pour justifier sa décision sont aux antipodes de cette évolution, exhalant à plein nez un parti-pris clair en faveur du Polisario, bien au-delà même de ce que celui-ci pouvait espérer. Cette entité fantomatique n'aurait pas pu accoucher de meilleure plaidoirie puisque les juges du palais du Luxembourg ont conditionné la conclusion des deux accords par "le consentement du peuple sahraoui" érigé en unique "titulaire du droit à l'autodétermination", tout en affirmant qu'«une grande partie est en exil depuis les années 90 et trouvé refuge en Algérie» ! Un groupe de séquestrés contre leur gré par une bande de mercenaires sans foi ni loi et à la solde de l'Algérie se voient ainsi reconnaître un statut de titulaires de droits qu'ils n'ont pas et n'auront jamais, quoique manœuvrent Alger et ses soutiens intéressés de l'ombre. Aux yeux des magistrats de la juridiction européenne, la population fictive dispose de tous les droits, principalement « le droit à l'autodétermination », par rapport à la population effective alors que celle-ci a objectivement tous les droits puisqu'elle vit au Sahara marocain en contribuant pleinement à son développement économique et social. Les auteurs de ce jugement ridicule et indigne vont encore plus loin dans la dénaturation des faits historiques en décrétant que la "population" de ce territoire « au sens de ses habitants actuels », « n'appartient pas à ce peuple » dans « sa majeure partie ». Autrement dit, l'essentiel des habitants actuels des provinces du sud ne seraient pas d'origine sahraouie et de ce fait n'ont aucune légitimité. Une affirmation scandaleuse, contraire d'abord à la vérité historique, à l'esprit du droit et de la loi et qui procède de considérations douteuses. C'est un secret de Polichinelle, la thèse farfelue du régime algérien sur la défense du principe de l'autodétermination n'est qu'une couverture pour amputer le Maroc d'une partie de son territoire et lui livrer une guerre d'usure pour son affaiblissement. Le fait que ces magnifiques juges de la CJUE, qui sont nommés par leurs pays respectifs, aient décidé d'ériger une milice armée en peuple et lui reconnaître le droit « à disposer d'elle-même » contre le droit du peuple marocain à son intégrité territoriale et à sa souveraineté nationale n'est qu'une illustration de l'étroitesse de vue de petits juges au référentiel juridique limité, partial, faussé et archaïque… Faut-il rappeler aux magistrats de l'UE que le Maroc est le premier pays à défendre avec les accents de la sincérité et les marques de l'engagement concret la libération de l'Afrique du joug du colonialisme pour permettre aux peuples du continent de disposer d'eux-mêmes ? En témoigne, entre autres initiatives, la conférence des Peuples africains qui s'est tenue, à l'initiative de feu Mohammed V, à Casablanca du 4 au 7 janvier 1961, en présence des représentants des pays africains dont celui de l'Algérie, alors encore sous occupation française ?! En

> ***Personne n'est dupe. Nous sommes face à des éléments constitutifs d'un habillage juridique d'une opération pro-Polisario défendu à grands renforts de moyens par une prétendue mystérieuse ONG du nom Western Sahara Resource Watch (WSRW).***

# Côté BASSE-COUR

cherchant à relancer la vieille rengaine éculée, du « droit à l'autodétermination», que seule l'Algérie chante en solo dans un totale désintérêt du concert des nations, la CJUE s'est mise curieusement en dehors du consensus international sur la marocanité du Sahara dans une nouvelle dynamique autour du plan d'autonomie soutenue par la communauté internationale comme le seule solution juste et crédible à ce conflit factice. Une solution généreusement proposée par le Maroc en 2007 pour dépasser le blocage né de la conviction des nations unies que le référendum était impraticable en raison de la complexité de l'identification du corps électoral. Le consensus large sur la souveraineté marocaine sur son Sahara s'est construit, par la force de l'argument contre l'argument de la force grâce à l'action diplomatique patiente, résilience, sereine et déterminée de la partie marocaine. La cause nationale a pour elle des atouts d'une puissance inébranlable, principalement la conviction, cimentée par l'histoire, que le Sahara est un territoire marocain. Quant au narratif mensonger des séparatistes guignolesques, il ne trompe plus personne ne trompe plus personne et leur nature de proxy vénéneux créé par l'Algérie pour nuire aux intérêts du Royaume ne se dissimule même plus… C'est pour toutes ces raisons que la diplomatie marocaine a jugé dans son communiqué-réponse que le verdict de la Cour de justice européenne contient des "errements juridiques évidents" et des "erreurs de fait suspectes". En termes moins diplomatiques, cela signifie que ceux qui ont gratifié l'UE de cet arrêt roulent clairement pour le Polisario et ses généreux sponsors. Personne n'est dupe. Nous sommes face à des éléments constitutifs d'un habillage juridique d'une opération pro-Polisario défendu à grands renforts de moyens par une prétendue mystérieuse ONG du nom Western Sahara Resource Watch (WSRW). Celle-ci a obtenu que l'étiquetage des melons et des tomates issus du Sahara marocain doit mentionner "le seul Sahara occidental comme étant le pays d'origine de ces produits, à l'exclusion de toute référence au Maroc". Mais le Maroc est un et indivisible. Avec ses plaines, ses plateaux, ses montagnes et son Sahara. Et c'est dans le respect de son intégrité territoriale, qu'il noue ses partenariats, comme l'a rappelé le Roi Mohammed VI dans ses discours à plusieurs reprises. C'est en étant serein et sûr de son bon droit que Rabat s'est dit ne pas être concerné par ce jugement trouble et troublant qui n'influe en rien sur la trajectoire naturelle de la cause sacrée du Royaume. Si la CJUE a offert au Polisario ce qui ressemble bien au répit du condamné, les importateurs européens attendront jusqu'à la fin des temps l'étiquetage de la honte que leurs juges extravagants ont fantasmé de pouvoir coller à nos succulents produits agricoles qui ne proviennent que d'un seul terroir, une seule terre: le Maroc. ◗

*Variole du singe*

## La Fondation MAScIR met au point un kit de dépistage

La Fondation MAScIR ((Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research) dépendant de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) a annoncé, vendredi 4 octobre, le développement et la validation clinique de son nouveau kit de diagnostic "UM6P-MAScIR MPOX qPCR". Il s'agit d'un dispositif conçu pour répondre à la flambée épidémique du nouveau variant du virus Mpox qui sévit en Afrique. Ce test avait été cliniquement validé par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) à Kinshasa, en République démocratique du Congo et enregistré auprès de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) au sein du ministère de la Santé et de la protection sociale. «Nous sommes fiers de lancer aujourd'hui notre kit de diagnostic développé au sein du centre de kits, de diagnostics et des dispositifs médicaux de la Fondation MAScIR», a déclaré à cette occasion, Nawal Chraibi, directrice générale de la fondation à propos de ce nouveau test « désormais autorisé pour la production et la commercialisation». MAScIR, qui n'en est pas à invention dans le domaine du dépistage médical, possède à son actif plusieurs kits, dont ceux de la tuberculose, du cancer du sein, de l'hépatite C, de la leucémie et du Covid.

# Côté BASSE-COUR

*Arts et culture*

## Naïma Lamcharki s'en va

La scène culturelle et artistique nationale est en deuil après le décès de l'une de ses stars les plus appréciées. Naïma Lamcharki, décédée à Casablanca, sa ville natale, samedi 5 octobre 2024, à l'âge de 81 ans, a enrichi les répertoires du théâtre, du cinéma et de la télévision de son talent de comédienne remarquable dans plusieurs films emblématiques comme « À la recherche du mari de ma femme», de Mohamed Abderrahmane Tazi ou «L'automne des pommiers», de Mohamed Mouftakir. Derrière l'actrice passionnée il ya la femme engagée, au visage constamment ensoleillé d'un beau sourire. Ambassadrice de bonne volonté auprès de l'UNICEF, elle a donné de son temps et de son énergie pour la promotion de nombreuses opérations caritatives et la défense de plusieurs causes notamment celle des droits de l'enfant au Maroc. Dans un message de condoléances adressé à la famille de la défunte, SM le Roi Mohammed VI a salué la mémoire « de l'une des pionnières du théâtre, de la télévision et du cinéma au Maroc, qui a contribué, des décennies durant, à enrichir la scène artistique marocaine par des œuvres distinguée ».

*Cohésion gouvernementale*

## Nizar Baraka joue les opposants

**Nizar Baraka, secrétaire général de l'Istiqlal.**

Première fissure dans la cohésion gouvernementale et elle a été provoquée par un membre de la majorité, l'Istiqlal en l'occurrence. Son secrétaire général Nizar Baraka, qui occupe le portefeuille de l'Équipement et de l'Eau, a décidé de jouer les opposants, profitant du dernier Conseil national du parti en fin de semaine dernière pour décocher des fléchettes en direction du parti-locomotive, le RNI, dont le leader, Aziz Akhannouch, dirige le gouvernement. M. Baraka s'est montré particulièrement critique sur le thème politiquement délicat de la vie chère qui « a provoqué une détérioration du pouvoir d'achat de la population». Dans son allocution, il a exhorté le gouvernement à prendre des mesures audacieuses pour mettre fin à la flambée des prix de certaines denrées essentielles et freiner la spirale du chômage et de l'immigration. Cette sortie a été mal accueillie dans les rangs du RNI qui y voit un tacle déloyal et une manière peu honnête de faire monter les enchères en prévision du prochain remaniement gouvernemental qui se fait toujours attendre. En fait, l'Istiqlal cherche à se démarquer de la politique gouvernementale dans une tentative de découplage de son image par rapport à celle de l'exécutif. C'est le signe avant-coureur que ça va mal et le début du cavalier seul. Un pied dedans et un pied dehors est un classique du genre. L'exécutif survivra-t-il à cette entorse au pacte de la majorité signé par les trois chefs des partis la composant?

*Agriculture durable*

## OCP Africa se mobilise pour le Mali

**Un exemple du partenariat sud-Sud.**

Filiale du Groupe OCP, leader mondial des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, OCP Africa, a signé le 2 octobre 2024 un protocole d'accord avec le ministère de l'Agriculture du Mali. Ce partenariat, soutenu par la Banque Mondiale, vise à renforcer durablement l'agriculture malienne en améliorant la santé des sols et en facilitant l'accès des petits exploitants aux intrants et services essentiels. Cet accord intervient dans le sillage de la conclusion d'un protocole similaire entre le Groupe OCP et la Banque mondiale lors des assises annuelles de la Banque mondiale et du FMI en octobre 2023 à Marrakech, dans le cadre des initiatives de soutien aux agriculteurs d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Le partenariat s'articule autour de plusieurs initiatives clés visant à renforcer l'agriculture et promouvoir la santé des sols au Mali. Tout d'abord, OCP Africa mettra en place des parcelles expérimentales pour tester des solutions innovantes destinées à restaurer la fertilité des sols. À cette fin, une cartographie numérique sera élaborée, favorisant une fertilisation précise selon les principes des 4R : le bon moment, la bonne source, le bon ratio et le bon endroit. Parallèlement à cette action, le projet prévoit l'établissement de Centres de Services Agricoles de nouvelle génération dont le rôle est de diffuser les meilleures pratiques agricoles. Une plateforme digitale facilitera la connexion des agriculteurs aux chaînes de valeur agricole, tandis qu'une école-laboratoire mobile offrira des analyses de sols et des conseils agronomiques directement sur le terrain. Enfin, les partenaires s'engagent à soutenir l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes dans le domaine de l'agri-tech. Ce dispositif s'appuie sur des programmes de formation, d'incubation et d'accélération de start-up en agritech, conduits en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, ainsi que la création d'un écosystème de start-ups agricoles, soutenus par des fonds de capital-risque. Ce nouvel accord s'inscrit dans le cadre de la coopération Sud-Sud, illustrant la vision de SM le Roi Mohammed VI pour une coopération renforcée entre les pays africains, et plus spécifiquement entre le Maroc et le Mali.

Il témoigne également de l'engagement solide de la Banque Mondiale aux côtés du Groupe OCP pour le développement agricole en Afrique. A cette occasion, le directeur général d'OCP Africa, Dr. Mohamed Anouar Jamali a déclaré : « Ce partenariat représente une étape cruciale dans notre démarche collective pour revitaliser le secteur agricole au Mali. Grâce à des technologies innovantes comme la cartographie des sols et la fertilisation de précision, nous allons contribuer au développement agricole durable et florissant pour le pays. » Avec ce nouveau partenariat, le groupe OCP, à travers OCP Africa, réaffirme ainsi son engagement à long terme pour contribuer à la transformation de l'agriculture au Mali, avec l'ambition d'en faire un modèle de réussite sur le continent. OCP Africa est déjà fortement engagée auprès des agriculteurs maliens.

En 2023-2024, la filiale d'OCP a fourni 15 000 tonnes d'engrais, ce qui a permis de faciliter l'accès des agriculteurs maliens à des intrants de qualité. Pour la saison 2024-2025, un approvisionnement de 21 000 tonnes est prévu. En 2023, 44 parcelles expérimentales ont été établies sur le riz et le maïs, avec un objectif de 200 nouvelles parcelles dans des zones clés comme l'Office du Niger. Un Système d'Information Géographique (SIG) a également été lancé, visant à labelliser 20 000 parcelles, avec un objectif ambitieux de 100 000 d'ici la fin de l'année. Depuis 2014, OCP a touché des milliers d'agriculteurs maliens à travers des formations sur les pratiques agricoles durables, poursuivant ainsi une tradition de coopération avec le Mali.

# Côté BASSE-COUR

Beurgeois GENTLEMAN

## Ça parle plus arabe que gaulois en France (51)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre M comme magasin مخزن « ma5zan » emprunté de l'arabe au XVe siècle. Le magasin en arabe veut dire « entrepôt » et comme tel, il sert à entreposer quantité de marchandises. Montaigne a joliment mis le mot « magasin » en image pour décrire « le magasin de la mémoire ». Au XVIe siècle, quand « on fait magasin », en réalité « on met en réserve » des livres, des toiles, du blé, du sel… Tout s'y prête. Comme l'écrit Richelet dans son Dictionnaire « François » en 1680 : « Le magasin, c'est un endroit où l'on conserve un grand nombre de choses de même, ou de différente espèce. »

À partir du XVIIe siècle, il existe ce que l'on appelle un « marchand en magasin ». S'il ne tient pas encore une boutique, il est du moins chargé de vendre en gros des produits. En arabe le mot magasin, « ma5zan » provient du verbe «5azana »

**Un mokhazni du Roi, représenté sur un ancien timbre postal marocain datant de 1968.**

(cacher ou préserver). Chez les princes arabes, ce mot désignait le coffre où les émirs gardaient les impôts prélevés au peuple. Au Maroc, on confond « Etat » et « Magasin » (Ma5zan) car pendant des siècles les troupes du Roi parcouraient les campagnes pour prélever un pourcentage sur les récoltes des paysans en leur criant fort ; « c'est pour le magasin du Roi ». Depuis toujours les Marocains nomment l'Etat « Magasin ». Les Algériens dénigrent l'Etat marocain en le traitant de « Magasin ». Dar Makhzen, « maison du magasin » en français, est l'endroit où est entreposé le trésor. Cette « maison du magasin » est assimilée au pouvoir central et sert à qualifier notamment la bureaucratie administrative. L'historien marocain 3abdallah L3aroui décrit le Ma5zan précolonial comme le groupe qui choisissait le Sultan et exécutait ses décisions. Il en donne deux autres définitions : dans un sens restreint, tous ceux qui percevaient un salaire du trésor sultanien ; dans un sens large, le Ma5zan incluait tous les groupes dans lesquels les membres du Magasin au sens strict étaient recrutés, 5assa (aristocratie), tribus du « Guich » (armée), Chorfas et marabouts (L3aroui, 1977). Officiellement, le Ma5zan n'existe plus, sauf dans quelques appellations administratives comme le « Ma5zan mobile » qui qualifie les forces auxiliaires de police.

Dans le langage populaire, le mot Ma5zan est toujours usité. Les populations des villes et des campagnes l'utilisent couramment pour désigner l'Etat et ses agents. Le mot apparaît aussi parfois dans la bouche d'un haut dirigeant qui utilise la formule « Dar Ma5zan ». De toute évidence, le Ma5zan est toujours vivant, au moins dans les esprits. Il reste à voir s'il le demeure dans les faits. ◗ (À suivre)

*Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com*

*Tourisme interne*

## Lancement de la 2ème vague de la campagne « Ntla9awfbladna »

Dans le cadre de ses efforts pour la promotion et le renforcement du tourisme interne, l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) lance une nouvelle campagne de communication «Ntla9awfbladna» dédiée au tourisme domestique. Avec la mobilité pour principal thème, cette opération lancée en amont des vacances scolaires vise à encourager les voyages pendant cette période en privilégiant les moyens de transport en commun comme l'autocar, le train et l'avion, mieux adaptés aux déplacements entre les régions. Le Maroc regorge d'attraits exceptionnels et de sites époustouflants qui méritent largement le détour en individuels, en groupe ou en famille et que l'on découvre ou redécouvre avec le même plaisir intense. Cette campagne de communication vidéo s'adresse à un large public, toutes catégories socioprofessionnelles confondues. D'autres vagues de communication suivront pour accompagner les différentes périodes de vacances et week-ends prolongés au cours de l'année. La prochaine campagne sera lancée en 2025 pour promouvoir les vacances de printemps et estivales et sera axée sur les filières « Bord de mer » et « Nature et Découverte ». Le tourisme interne représente le tiers de l'activité touristique nationale avec plus de 5,8 millions de nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés durant les 8 premiers mois de l'année.

**Tant de choses à découvrir et à redécouvrir…**

*SRM-Syndicats*

## Le courant ne passe pas

Les Sociétés régionales multiservices (SRM) ont toujours du mal à être vus d'un bon œil par les syndicats des fonctionnaires de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Ces derniers prévoient d'organiser une grève du 23 au 25 octobre pour protester contre ce qu'ils qualifient de manque de communication et de absence de dialogue de la part des dirigeants de la nouvelle entité (Celle-ci a remplacé à Casablanca la Lydec le 1er octobre) qui a vu le jour en vertu d'une réforme gouvernementale qui ne fait pas l'unanimité dans les milieux syndicaux et politiques.

En fait, cette action de mobilisation traduit l'inquiétude du personnel de l'ONEE quant à son avenir et la protection de ses acquis en termes d'ancienneté et d'avantages accumulés pendant plusieurs années de bons et loyaux services. Passer du jour au lendemain sous pavillon du secteur privé ne rassure pas les employés de l'office dont les syndicat considèrent que l'eau et l'électricité représentent un secteur stratégique qui doivent rester dans le giron du service public. Ils craignent de basculer dans l'opacité après avoir vécu dans la lumière ?

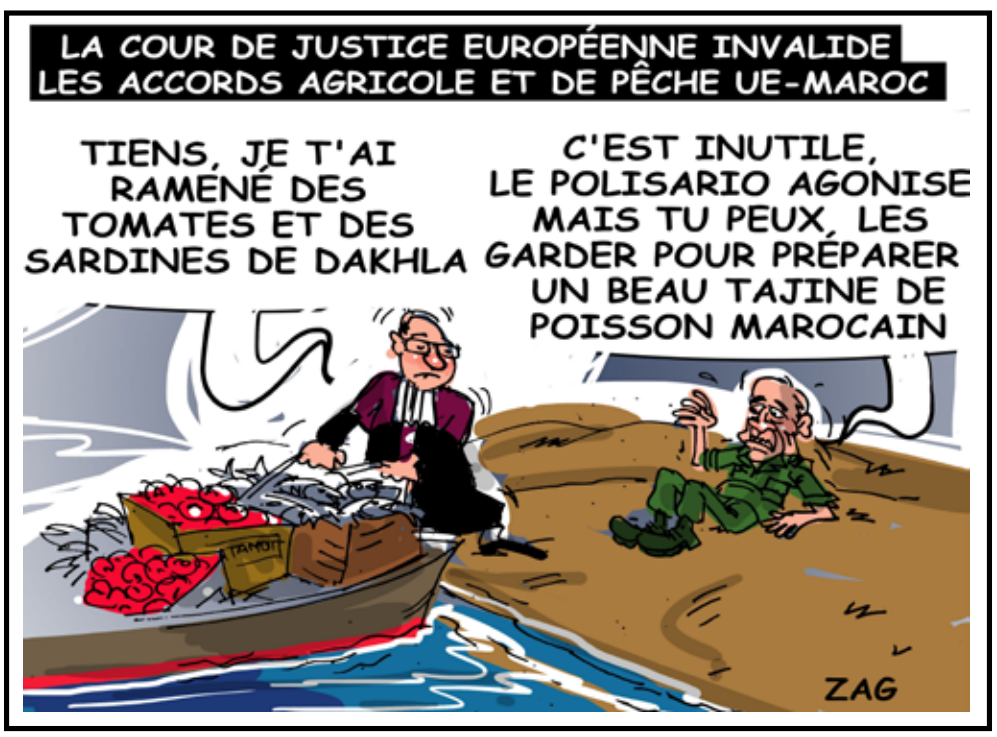

*Viandes rouges*

# SADIKI HORS CIRCUIT

***Politiquement sous pression en raison de la vie chère qui touche particulièrement les viandes rouges, le chef du gouvernement s'est senti obligé de prendre lui-même le taureau par les cornes.***

**AHMED** ZOUBAÏR

Devant l'envolée continue des prix des viandes rouges, ovine, bovine et même caprine, le chef du gouvernement a chargé le président de la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural (Comader) Rachid Benali de réunir les acteurs de la filière représentés au sein de la Fédération Interprofessionnelle des Viandes Rouges (FIVIAR) et les représentants de l'association des importateurs. Objectif de cette réunion de crise qui a eu lieu lundi 1er octobre au siège de la confédération à Rabat: identifier les raisons de ce renchérissement inquiétant des prix des viandes rouges et soumettre à Aziz Akhannouch des mesures d'urgence à prendre pour les faire revenir à des niveaux raisonnables. Or, bizarrement cet objectif reste hors de portée malgré les efforts consentis depuis 2022 par le gouvernement, notamment la suppression des taxes comme la TVA sur l'importation des bêtes destinées à l'abattage. Ce qui laisse penser que des dysfonctionnements restent à lever, pour arriver à une stabilisation durable des prix. A cet effet, certains professionnels avisés ont formulé une batterie de propositions comme la suppression du certificat sanitaire consistant en une mise en quarantaine du bétail importé de l'étranger et destiné immédiatement à l'abattage au Maroc. Cette formalité coûte environ 3.000 DH par tête et sa suppression peut éventuellement agir à la baisse sur le prix de revient de manière significative. Aujourd'hui, le business du bétail d'importation est le monopole d'une poignée d'individus qui font la pluie et le beau temps. « Le destin de la filière des viandes rouges est entre les mains de ces opérateurs qui se réunissent autour d'un verre de thé pour faire le marché dans le sens de leurs intérêts personnels en organisant la rareté afin de monter les prix », schématise un connaisseur. Pour casser ce qui ressemble à un cartel, la solution des achats groupés a été proposée comme un outil efficace permettant aux groupements d'acheteurs une optimisation des frais sur toute la chaîne avec obtention des meilleures conditions d'achat.

Parmi les autres pistes proposées pour aboutir à un retour des prix à la normale, la suppression de l'orge subventionnée à laquelle le gouvernement réserve depuis 2022 un budget annuel de près de 700 millions de DH. A en croire les critiques formulées par des éleveurs dans différentes régions du pays, la distribution à l'échelle nationale de ce produit, servant à atténuer la rareté des pâturages du fait de la sécheresse, n'atteint pas sa cible, principalement les petits-ruminants, en raison de pratiques spéculatives, voire d'un trafic illégal entourant cette opération.

**Le ministre de l'Agriculture Mohamed Sadiki.**

## Colère populaire

Cette manne financière tout comme la prime de 500 DH par tête de mouton octroyée aux importateurs des ovins de la fête du sacrifice ainsi que les 50 millions de DH au titre de l'opération annuelle de bouclage des moutons à l'occasion de la même fête gagneraient à être supprimés. Ces fonds ainsi économisés peuvent servir, selon les professionnels, peuvent bénéficier sous forme de soutien direct aux éleveurs locaux qui en ont tellement besoin pour nourrir leur bétail et contribuer ainsi à la reconstitution du cheptel national menacé de disparition. Pour éviter cette sombre perspective et induire un retour à la normale des prix des viandes rouges, les opérateurs réunis autour de Rachid Benali ont par ailleurs recommandé de faire l'impasse sur le rite du sacrifice, qui relève de la sunna, donc facultatif, pendant une année au moins.

«L'interdiction de cette fête aurait dû intervenir l'année dernière et le fait de l'avoir maintenu a davantage contribué au renchérissement de la viande ovine», fait remarquer un acteur de la filière. Or, il faut remonter à 1996 pour trouver la trace d'une pareille mesure. Le peuple marocain apprend la décision via un communiqué de feu Hassan II, lu par Abdelkébir Alaoui Mdaghri, alors ministre des Habous et des Affaires islamiques, qui justifie cette mesure d'interdiction par la sécheresse de 1995 qui a été catastrophique pour l'agriculture et l'élevage.

L'élevage en particulier est aujourd'hui une filière sinistrée qui a besoin de mesures fortes et courageuses pour la sauver surtout de la rapacité des lobbys qui voient dans cette situation de crise inédite l'occasion de s'enrichir souvent de manière indue au détriment du consommateur. Sauf que les niveaux stratosphériques atteints par les prix en boucherie pèsent très lourd sur le pouvoir d'achat de la population, notamment les plus défavorisés, déjà dévoré par la vie chère qui frappe des denrées alimentaires essentielles comme les fruits et les légumes et d'autres produits de consommation courante. Cette flambée des prix qui touche la pitance quotidienne du petit peuple dans des proportions sans précédent alimente la colère populaire et plombe le climat social… Politiquement délicat pour un exécutif qui donne de plus en plus l'impression de subir au lieu d'agir... .

Conscient des conséquences fâcheuses de la cherté excessive des viandes sur la cohésion sociale et de sa capacité à éroder la confiance dans la politique gouvernementale, Aziz Akhannouch a fini par prendre le taureau par les cornes et appeler à la rescousse le patron de la Comader pour résoudre cette équation complexe.

Ce qui constitue un désaveu cinglant pour son ministre de l'Agriculture Mohamed Sadiki qu'il a dessaisi du dossier bovin et ovin. Un coup saignant pour l'ex-secrétaire général du ministère de l'Agriculture qui a échoué à ramener ne serait-ce qu'une certaine accalmie sur ce front où il a manqué selon ses détracteurs de tripes. ◗

# Le Maigret du CANARD

7-Octobre

# Un acte de résistance légitime d'un jour puni par une guerre génocidaire de plus de 365 jours !

***L'Occident a commémoré le premier anniversaire de l'attaque anti-israélienne du Hamas du 7 octobre 2023, sans se soucier des massacres barbares de la population de Gaza, commis en guise de représailles, par la puissance de feu sioniste pendant plus de 365 jours.***

**LAILA** LAMRANI

Israël a commémoré lundi 7 octobre 2024 l'an 1 de l'acte de résistance commis par le Hamas contre le colonisateur. Non pas dans la sérénité du recueillement de la méditation mais en intensifiant son pilonnage de Beyrouth sud jusqu'à une heure tardive de la nuit. Tuer des innocents par centaines ne pose aucun cas de conscience aux terroristes de l'occupation. Un nouveau Gaza est en cours au Liban. Dans l'indifférence de la communauté internationale.

Le 7 octobre. Une seule journée traumatisante, certes la pire pour les colons depuis l'occupation de la Palestine en 1948. Mais les massacres des populations de Gaza par l'aviation sioniste, en guise de représailles d'une rare barbarie, ont duré 365 jours non-stop. Jour et nuit. Et les bombardements continuent encore au-delà puisque l'enclave martyr est toujours soumise aux raids barbares de l'armée d'occupation.

Qualifié de terroriste par l'État hébreu et ses complices occidentaux, politiques et médiatiques, l'attaque du 7 octobre a fait selon un bilan officiel de 1200 morts et 250 prisonniers de guerre dont 117 ont fait jusqu'ici l'objet d'un échange.

Mais la vengeance déclenchée par le gouvernement de Benyamin Netanyahou, qui a reçu de l'Occident complice ( États-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada) un soutien inconditionnel, sous forme de permis de tuer au nom « du droit d'Israël de se défendre », contre la résistance à l'occupation et ses violations à répétition. Les tueries à grande échelle perpétrées par le sionisme ont fait , selon un décompte des autorités gazaouies, près de 45.000 morts dont la majorité sont des enfants et des femmes, environ 1000.000 blessés graves et 10.000 disparus. Les images de l'horreur, bébés ensanglantés, enfants mutilés, familles désemparées et gosses en détresse envahissent les réseaux sociaux, percutant violemment les consciences à travers la planète.

Comment peut-on laisser commettre de telles boucheries?

Mais ces séquences insoutenables pour tout être humain ne font ni froid ni chaud aux monstres de l'occupation qui se nourrissent en direct du sang palestinien sous le regard d'une communauté internationale passive. Côté dégâts matériels, les pertes sont tout aussi colossales. Maisons, hôpitaux, écoles, mosquées, églises, monuments historiques, commerces, voirie, campements de réfugiés, convois humanitaires…

Aucun édifice n'a été épargné, sciemment ciblé avec ses résidents à l'intérieur, sous prétexte que les bâtiments civils servent de planque pour les combattants du Hamas ! L'aviation de l'ennemi de la paix et de la coexistence bombardent tout ce qui bouge ou ne bouge pas. Dans un déchaînement de violence qui a dépassé toutes les limites du supportable. Tout dans ces opérations barbares souligne clairement la volonté de tuer le maximum de gazaouis, la mise en marche d'une machine à exterminer le peuple palestinien.

Gaza, ou aucun lieu n'offre la moindre securité, a été transformée par la puissance de feu sioniste en un champ de ruines dans des proportions effroyables jamais vues dans l'histoire récente sur fond d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Crimes de guerre et crimes humanitaires, épuration ethnique, l'enclave martyr et sa population sans défense ont été ravagées par les flammes de toutes ces horreurs qui ne doivent pas rester impunies. Aux tueries de masse se sont ajoutées toutes sortes de privations notamment de nourriture et de médicaments en raison de l'interdiction imposée par les forces du mal à l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. La situation est devenue telle que les survivants en ont été réduits à manger des aliments pour bétail et à mourir faute d'hôpitaux pour se soigner. Tout à sa folie criminelle, Netanyahou et ses sicaires de l'extrême droite sont restés sourds aux multiples appels au cessez-le-feu lancés par l'ONU et nombre de pays et aux manifestations de solidarité avec les Palestiniens et de condamnation de la barbarie sioniste un peu partout à travers le monde. A croire que l'effusion de sang du palestinien dope leur inhumanité. Donc, ils continuent.

**Enfants enveloppés dans des linceuls sauvagement bombardés.**

## Coupable et responsable

Le déluge de feu sioniste a décimé aussi des journalistes dans l' exercice de leurs fonctions. Journalistes pour la télévision, la radio, la presse écrite ou multimédia, photographes ou caméramans. Plus de 120 professionnels dont la majorité sont des reporters d' Al Jazeera ont été assassinés de manière délibérée. Les criminels n'aiment pas les témoins de l'instant qui montrent l'horreur de leurs crimes. Jamais conflit armé n'a fait autant de victimes dans la profession ni parmi les civils. Du jamais vu ! Les fonctionnaires de l'ONU n'ont pas non plus été épargnés.

Là aussi, plus de 100 employés essentiellement de l'agence pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) sont tombés sous les bombardements sionistes. Il s'agit de parents, enseignants, infirmières, médecins, personnel de soutien. Depuis le démarrage de l'équipée meurtrière contre Gaza et ses habitants, l'agence, dirigée par le Suisse Philippe Lazzarini, est dans le collimateur des terroristes de Tel Aviv qui se sont acharnés sur ses installations à Gaza. Après avoir tenté de la discréditer auprès de ses bailleurs de fonds, en accusant certains de ses employés d'être impliqués dans l'assaut du 7 octobre, l'État hébreu a cherché à la faire classer «organisation terroriste » par son Parlement ! C'est l'hôpital qui se moque de la charité!

Dans cette tragédie révoltante, l'Occident, qui a montré qu'il est le champion du double standard et du cynisme, est à la fois coupable et responsable. Responsable de l'occupation de la Palestine par une entité qui s'est arrogé le droit d'exister au détriment des Palestiniens tout en continuant à lui fournir des armes sophistiquées pour les massacrer. Coupable pour avoir laissé se dérouler à Gaza une guerre génocidaire abominable sous prétexte qu'Israël a le droit de se défendre et refuser aux victimes de l'occupation le droit de résister qui dans un glissement sémantique se fait taxer de terrorisme. Les sionistes, tueurs de bébés, d4enfants et de femmes, seraient-ils les bienfaiteurs de l'humanité? Mais depuis quand un colonisateur qui fait subir aux colonisés sans défense les pires exactions depuis 1948 a-t-il le droit de mort sur eux ? Quelle est cette charte des droits de l'homme et cette religion qui autorisent un tel pogrom? ◗

Le Maigret du CANARD

*Casablanca-Settat*

# Des projets structurants pour tout le territoire de la région

***Réuni lundi 7 octobre 2024 au siège de la préfecture de Mohammedia, le Conseil de la région Casablanca-Settat a approuvé en session ordinaire du mois d'octobre, à la majorité, son projet de budget pour l'année 2025.***

**LAILA** LAMRANI

Lors de cette session, présidée par le président du Conseil de la région, Abdellatif Maâzouz, en présence notamment du wali de la région Mohamed Mhidia, le Conseil a approuvé la programmation de l'excédent prévisionnel pour l'année 2025, la modification de l'organigramme de l'administration du Conseil dans sa version finale, ainsi que la délégation au bureau du Conseil de la prérogative de rectification et d'annulation de certains articles des conventions approuvées par le Conseil, qui ne touchent pas les dispositions concernant ses contributions financières, et ses engagements.Dans son intervention, le président Abdellatif Maâzouz a mis d'emblée en avant la cohérence de la vision stratégique qui a présidé à l'élaboration des axes de la feuille de route pour le développement régional dans toutes ses composantes territoriales. A cet effet, l'approche adoptée que ce soit dans le domaine des infrastructures et des équipements publics majeurs est en ligne avec les orientations gouvernementales et sectorielles, a-t-il ajouté.

Lors de la présentation des réalisations à mi-mandat du Conseil régional (2021-2024), M. Maâzouz a indiqué que l'action du Conseil a porté notamment sur monde rural qui a bénéficié d'un programme de construction de nouvelles routes et d'élargissement du réseau d'approvisionnement en eau et électricité. Préoccupation nationale majeure, la rareté de l'eau et le stress hydrique ne sont en reste, qui a été au cœur des efforts de la région. Ces derniers ont permis entre autres réalisations de faire aboutir, en partenariat avec le ministre de l'Intérieur, l'interconnexion des bassins hydrauliques et la construction de stations de dessalement. Tout aussi essentielle est la bataille de l'emploi que M. Maazouz dit avoir menée en soutenant des projets et des investissements dans plusieurs territoires de la région pour impulser une nouvelle dynamique au développement économique rural et touristique. A cet égard, le Conseil a approuvé l'avenant à la convention-cadre de partenariat avec la Wilaya de la région, le groupe CDG, CDG Invest et le Centre Régional d'Investissement portant sur la création d'un Fonds régional d'investissement et d'une société anonyme pour la gestion du fonds en question..

Le président de la région a précisé que l'ordre du jour de la session compte une série de projets de développement sectoriels et territoriaux.

Outre la dissolution de la Société de développement local (SDL) "Casablanca Patrimoine", le Conseil a donne son approbation pour une convention-cadre de partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, la Wilaya de la région, la Fondation africaine des technologies du futur, et la société "La SAS African Tech Campus" pour la réalisation du projet "Campus Tech". Objectif : stimuler les startups en matière des nouvelles technologies dans la province de Nouaceur.

La création d'un "Espace d'autonomisation des jeunes" à travers l'innovation par les technologies créatives, la mise en place d'un incubateur pour les jeunes porteurs de projets dans l'arrondissement d'Al Fida, dans le cadre de l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH) font partie des dispositifs initiés par la région en collaboration avec ses partenaires pour promouvoir l'insertion des jeunes dans la vie active.

## Conventions

De même que le Conseil a donné son accord concernant les points relatifs à l'amendement d'une convention de partenariat entre le ministère du Transport et de la Logistique, la Wilaya de la région, le Conseil régional, l'Agence Urbaine de Casablanca, la province de Nouaceur, l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) pour le développement d'une zone logistique dans la commune de Oulad Saleh (province de Nouaceur), dans le cadre du programme de développement régional 2022-2027. Dans le domaine de la logistique, une convention signée notamment entre le Conseil régional et le ministère du Transport, la Wilaya et la CGEM dans le cadre du programme de développement régional 2022-2027 permettra de créer une zone logistique dans la commune de Oulad Saleh (province de Nouaceur). Dans le domaine des événements, le conseil régional a programmé dans le cadre d'une convention signée par la plusieurs intervenants dont la Conseil région du Tourisme, l'AMDIE et la SMIT, la réalisation d'un centre de conférences et d'expositions au sein de la Foire Internationale de Casablanca et d'un centre international de transmission dans la capitale économique. A Ouled Hadda dans la commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar ( province de Settat) sera réalisée la première phase d'aménagement de la zone industrielle d'Ouled en vertu d'une convention de partenariat signée avec notamment le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Industrie et du Commerce, la Wilaya de la région, le Conseil provincial de Médiouna et l'Agence Urbaine de Casablanca. Il est question aussi de la mise en place d'un groupement de collectivités territoriales "Casablanca-Settat pour la commercialisation des produits alimentaires". La convention est portée par plusieurs partenaires dont le conseil régional, la Wilaya de la région, la province de Berrechid et le Conseil de la ville de Casablanca. Dans la commune rurale de Lamharza Essahel, à El Jadida, le Conseil régional est partie prenante dans le financement et la réalisation d'un projet de pôle de débarquement aménagé pour les produits de la pêche. Un avenant à la convention de partenariat avec la Wilaya de la région et le Réseau Marocain d'Accompagnement des Entrepreneurs (REM), en vue de l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'entrepreneuriat a également reçu l'aval des membres du Conseil régional. Chapitre promotion du sport, l'association TIBU a bénéficié d'un soutien pour mener à bien un programme d'accompagnement de 30 jeunes dans les métiers du sport.

Dans le domaine de la santé, le Conseil régional a approuvé une convention de partenariat avec , entre autres parties prenante, la Wilaya de la région, la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé pour contribuer à l'organisation d'un salon dédié à la santé, "E-Santé". Avec l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE), le Conseil régional a conclu une convention pour l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires et cadres de l'administration de la région.

**Abdellatif Maâzouz lors de son intervention à Mohammedia.**

Le Maigret du CANARD

# A Rabat, les Marocains marchent pour la Palestine et dénoncent le génocide sioniste

C'est une marche de grande ampleur qu'a connue Rabat dimanche 6 octobre 2024, à la veille de la première commémoration du génocide sioniste perpétré depuis le 7 octobre 2023 contre Gaza et sa population et qui se poursuit toujours d'ailleurs. Affluant par plusieurs dizaines de milliers de plusieurs villes du Maroc, les manifestants ont déferlé sur la capitale pour témoigner, via des banderoles et des slogans criés a gorges déployées leur soutien au peuple palestinien, dénoncer les crimes abominables de l'occupation sioniste et la complicité des pays occidentaux, notamment américaine. «La résistance ne meurt pas», «Le peuple veut la fin de la normalisation», ont scandé des manifestants aux abords du Parlement, alors que des pancartes affichaient: «Nous ne reconnaissons pas Israë». Dans la foule étaient visibles de nombreux drapeaux palestiniens et libanais. Certains manifestants ont également brandi les portraits des leaders du Hamas et du Hezbollah, respectivement Ismaël Haniyeh et Hassan Nasrallah, lâchement assassinés dans des raids ciblés israéliens à l'occasion de cette marche qui a été marquée par l'autodafé du drapeau israelien. Une brochette de figures politiques de premier plan comme leader du PPS Nabyl Benabdellah, l'ex-député istiqlalien Moulay M'hamed El Khalifa ou le président du conseil national du PJD Idriss El Azami ont pris part à cette mobilisation pacifique. Celle-ci, tout comme les précédentes, est un cri de révolte contre les méthodes barbares de l'occupation israélienne qui inflige, avec la complicité occidentale et dans le silence assourdissant du monde arabe, les pires traitements au peuple palestinien depuis la spoliation de sa terre en 1948.

**Une mobilisation forte de plusieurs milliers de manifestants.**

*Décarbonation de l'économie nationale*

# Le gouvernement veut accélérer la cadence

***Les pouvoirs publics marocains envisagent d'instaurer une taxe carbone à partir de 2025. Objectif : encourager la décarbonation en limitant l'empreinte carbone des entreprises dont l'activité est tournée notamment vers l'export.***

**AHMED** ZOUBAÏR

Force est de constater qu'en matière de décarbonation , le Maroc reste à la traîne. Les responsables ont beau marteler que la décarbonation de l'économie est une opportunité pour les entreprises nationales, ces dernières ne se bousculent pas au portillon pour s'inscrire dans cette nouvelle tendance mondiale. Résultat : Pas d'engouement particulier pour les financements neutre en carbone, disponibles chez certaines banques nationales consommées pour la plupart par les entreprises et opérateurs obligés de décarboner leurs processus de production pour se conformer au Carbon border adjustment mecanism (CBA) instauré en octobre 2023 dans la zone euro (CBAM). Depuis cette date, la taxe carbone aux frontières démarre par une phase de test, durant laquelle les importateurs européens déclarent les émissions carbones de leurs produits importés, sans avoir à les payer. A l'issue de cette phase transitoire, les États membres pourront décider d'élargir le dispositif à d'autres branches comme les produits agricoles dont le Maroc est un gros exportateur vers les marchés de l'UE. Le mécanisme a concerné, dans un premier temps, les secteurs les plus polluants comme le fer, l'acier, le ciment, les engrais, l'aluminium, l'électricité et l'hydrogène. En pratique, le CBAM est une taxe à payer obligatoirement par les entreprises importatrices de marchandises en provenance de pays où les normes d'émissions de CO2 sont moins strictes. En d'autres termes, les exportateurs marocains qui continueront à produire selon les procédés traditionnels jugés polluants seront plus chers et par conséquent moins compétitifs avec le risque d'être éliminés du marché, à l'inverse des opérateurs qui auront investi dans les nouveaux standards de la décarbonation économique qui produisent des biens moins chers car non taxés. Ce qui est un atout considérable pour un positionnement avantageux en vue de gagner des parts de marchés dans les pays de l'UE. Tel qu'il est conçu et mis en œuvre, le CBAM fait figure à la fois de contrainte et d'opportunité pour le tissu productif national dans sa globalité, qu'il soit tourné vers l'export ou pas. C'est une chance pour moderniser l'appareil productif national et le développer. D'où la nécessité pour un pays pour lequel l'UE représente le principal débouché pour ses produits de s'inscrire dans ce cercle productif vertueux. Même si le Maroc est un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre (GES), il s'est engagé, résolument et sérieusement sur la voie des énergies renouvelables avec une certaine longueur d'avance qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

L'économie verte, une grande opportunité pour le Maroc.

Cette anticipation procède d'une démarche volontariste et perspicace du souverain qui a abouti à la construction du plus grand complexe solaire au monde, celui de Noor à Ouarzazate, et à l'émergence de plusieurs centrales éoliennes dans différentes régions du pays. La démarche royale a ceci de particulier qu'elle va au-delà d'une simple volonté de réduire la dépendance nationale vis-à-vis des combustibles fossiles qui pèse lourd sur le budget de l'État. Elle projette de fait le pays dans l'après-pétrole qui a déjà commencé et qui concerne tous les secteurs d'activité. Pour ne pas être à la traîne, les géants de l'or noir européens investissent à coups de milliards dans l'énergie verte. De leurs choix dépendra la mobilité de demain et elle se déploie déjà sous nos yeux avec l'essor des voitures électriques et l'arrivée dans les années à venir d'avions sans CO2. L'objectif fixé par les Européens à l'horizon 2050 est très ambitieux. Atteindre la neutralité carbone. Cette dynamique vertueuse, appelée à se développer, valide la stratégie marocaine qui allie efficacité énergétique et protection de l'environnement. Ces deux préoccupations rejoignent aussi les objectifs de l'économie circulaire qui peut être une excellente alternative à l'enfouissement des déchets qui pèche par son caractère à la fois polluant et onéreux. Dans un pays qui produit près de 6 millions de tonnes de déchets ménagers par an, il va sans dire que la valorisation énergétique de ces détritus permet une réduction assez substantielle des énergies fossiles. Les partis politiques gagneraient à s'approprier la question écologique en la transformant au moins en outil de gouvernance locale où il y a tant de choses à faire et à promouvoir (éclairage public, transport, etc.). C'est bien beau de verdir sa politique, de s'autoproclamer défenseur de la nature et de prendre conscience des dangers qui la menacent du fait des activités humaines mises en cause dans le changement climatique. Mais encore faut-il que les pouvoirs publics mettent en place une stratégie nationale bas carbone au profit des secteurs productifs les plus émetteurs de GES comme l'agroalimentaire, le ciment et la chimie. Avec des orientations sectorielles claires et chiffrées et des financements publics conséquents pour les aider à acquérir les technologies nécessaires. Tout un programme.

# Le MIGRATEUR

## Le président Kais Saïed réélu Les Tunisiens en prennent pour 5 années supplémentaires !

***C'est sans surprise que Kais Saïed décroche un deuxième mandat alors qu'il a mené la Tunsie au bord du gouffre politique, social et économique. Le rêve du changement s'éloigne plus que jamais.***

**CHAIMAE** EL OMARI

Après avoir écarté ses adversaires les plus sérieux dont l'un d'eux a écopé de 12 ans de prison ferme pour « falsification de parrainages » et modifie la loi électorale en pleine campagne, le président sortant a balisé le terrain pour sa propre succession. Sans surprise, il sort vainqueur du scrutin de dimanche 6 octobre.

Kais Saïed, dont le nouveau mandat expire en 2029, n'est pas fou pour lâcher le pouvoir. Il l'a même conservé avec un score soviétique, 90,7 et un taux de participation officiel de 28,8%, soit le plus fort taux d'abstention à une élection présidentielle depuis 2011. Ce n'est pas un plébiscite compte tenu de ce qui ressemble à une immense indifférence du peuple à l'égard de cette élection sans enjeu. Les autres candidats ont obtenu des scores maigres : Ayachi Zammel, un industriel libéral inconnu du grand public qui n'a obtenu que 6,9 % des voix. Le troisième, un député de la gauche panarabe Zouhair Maghzaoui, 59 ans, s'est adjugé seulement 3,9% des suffrages, selon des données de l'institut Sigma Conseil diffusées sur la télévision nationale.

Prenant la parole dimanche soir dans son quartier général de campagne, le président réélu a déclaré , sur un ton martial, vouloir «poursuivre la Révolution de 2011» et bâtir «un pays nettoyé des corrompus et des complots». «La Tunisie restera libre et indépendante et n'acceptera jamais l'ingérence étrangère», a-t-il lancé, plus populiste que jamais.

**Kais Saïed a plombé la Tunisie dans tous les domaines.**

Le bilan du précédent mandat de Kais Saied ? Environ 170 opposants et citoyens critiques de son régime embastillés, recul des libertés, baillonnage des médias et confiscation des acquis de la révolution des œillets de 2011 dans le sillage de la chute du régime de Benali. Ceux qui ont vu en lui le sauveur providentiel de la Tunsie mesurent aujourd'hui à quel point ils se sont trompés. Cette dérive autoritaire a soumis le pays, aux prises avec une crise économique et sociale étouffante, à une chape de plomb telle qu'elle a accentué l'exaspération populaire et accéléré la fuite des compétences. Les Tunisiens qui méritent mieux que leur sort actuel doivent prendre leur mal en patience et supporter Saïed jusqu'en 2029.

## Proche-Orient Netanyahou menace de détruire le Liban

**CHAIMAE** EL OMARI

Tout à sa folie meurtrière et terroriste sans limites, Benyamin Netanyahou est décidé à mettre à feu et à sang tout le Proche-Orient. Mardi 8 octobre, il a menacé de manière claire de détruire le Liban comme Gaza si les Libanais ne « libéraient » pas leur pays du Hezbollah.

« Vous pouvez retrouver un chemin vers la paix et la prospérité », déclare-t-il dans une vidéo en anglais. Dans une tentative de de remonter les habitants contre le parti chiite, il l'accuse ensuite d'attaquer Israël sans se soucier des conséquences sur les Libanais et le pays.

«Libérez votre pays du Hezbollah», lance-t-il alors, menaçant en cas contraire le Liban de connaître «des destructions et des souffrances comme celles que nous voyons à Gaza », où l'armée israélienne mène depuis un an une guerre génocidaire abjecte qui a fait des dizaines de milliers de morts parmi les civils. Dans un silence assourdissant de la communauté international, les sanguinaires sionistes poursuivent leurs bombardements aériens sur le Liban et s'intensifient dans de nombreuses villes du pays. Jeudi 3 octobre au matin, le point névralgique du poste-frontière de Masnaa entre le Liban et la Syrie a été frappé à trois reprises, entraînant la fermeture de cette route vitale, notamment pour les réfugiés. Plus de 200 000 personnes ont quitté ces derniers jours le Liban par ce point de passage.

Le sauve qui peut au Liban est particulièrement dur pour les ressortissants des pays africains. Nombreux sont des employés de maison, abandonnés par leurs employeurs qui ont fui les bombes qui tombent. D'après l'organisation internationale pour les migrations, 175 000 migrants originaires d'une centaine de pays vivent au Liban. Des statistiques qui datent de la période avant l'éclatement de l'agression sioniste.

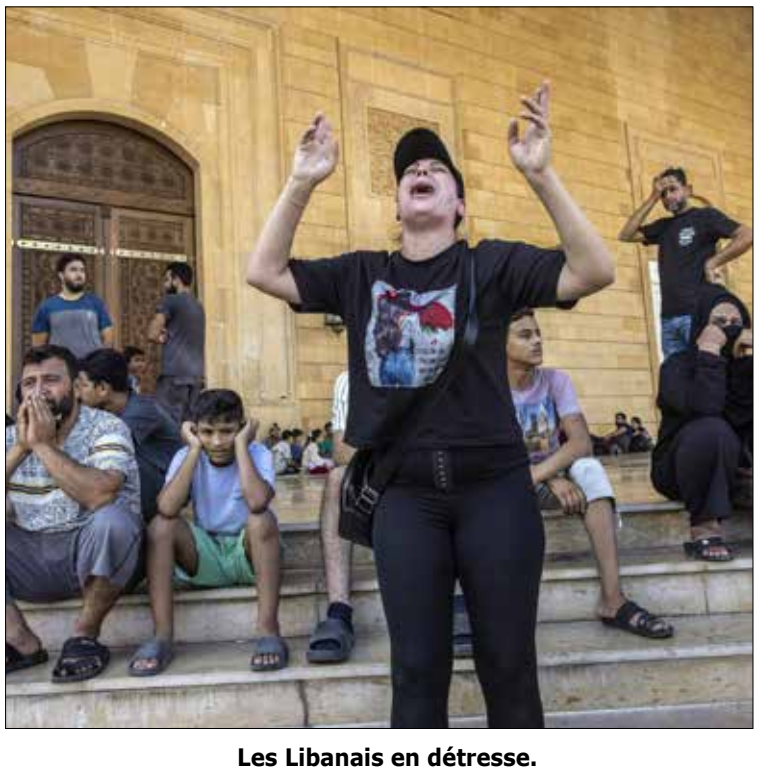

**Les Libanais en détresse.**

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Jamil Manar
Amine Amerhoun,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,
Laila Lamrani Amine et
Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE
Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES
Boudali, Zag

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416

# Bec et ONGLES

*Abdellatif Miraoui, ministre de l'Enseignement supérieur*

# Je suis vacciné contre la peur et le bon sens

*Une équipe du Canard a été reçue par le ministre de l'Enseignement supérieur Abdellatif pour aborder la crise qui mine depuis un an environ les facultés de médecine en raison de la grève des étudiants.*

Propos recueillis par **LAILA** LAMRANI

**Cela fait un an environ que les étudiants en médecine sont en grève, boycottent les examens et multiplient les actions de protestation…Sans que vous soyez capable de mettre fin à cette crise pour le moins inédite…**

C'est leur problème et pas le mien. La loi c'est la loi. Les mécontents exigent l'annulation de la décision gouvernementale réduisant les années d'études de 6 à 7 ans. Mais il est hors de question de céder au chantage quitte à ce que le bras de fer se poursuive pour une année supplémentaire.

**Le mouvement est en train de se radicaliser dans des proportions inquiétantes. Cela ne vous fait-il pas peur ?**

Pourquoi devrais-je avoir peur ? Sachez que je suis vacciné contre la peur, le bon sens et tout ce qui peut troubler mon sommeil ou me couper l'appétit. Je ne me sens pas nullement responsable de cette situation de tension puisque j'ai tout fait pour mettre fin à la crise.

**Mais quel est l'objectif de cette mesure de la discorde qui impacte négativement un secteur stratégique en mal de de praticiens motivés et en nombre suffisant ?**

Je ne connais pas au juste les dessous de cette mesure.. Mais elle s'inscrit dans le cadre du chantier de la protection royale voulu par le souverain. Donc, elle est non négociable.

**Mais le souverain ne vous a pas demandé de réduire le cursus des études en médecine, il a donné ses hautes orientations au gouvernement pour élaborer un bon dispositif de protection sociale pour toute la population…**

Je sais mais nous agissons au gouvernement dans l'intérêt des étudiants et de notre santé de plus en plus malade .

**Mais c'est une mesure qui est en train de porter atteinte au chantier royal en raison de la paralysie des facultés de médecine et le ras- le bas-bol qui gagne les rangs des grévistes et l'exaspération des parents…Vous vous attendez à quoi pour désamorcer ce qui ressemble à une bombe universitaire ?**

On mise sur l'usure du mouvement et son essoufflement pour dépasser cette situation de crise. . Combien de problèmes ont été réglés dans ce pays juste en les négligeant.

*Prix Nobel 2024*

## Les Américains dominent les distinctions

**Les deux lauréats du prix de médecine.**

Le Prix Nobel de physique 2024 a été décerné mardi 8 octobre à deux chercheurs pour leurs contributions révolutionnaires à l'intelligence artificielle, plus spécifiquement aux réseaux de neurones artificiels. Ces découvertes, basées sur des principes physiques, ont transformé de nombreux domaines scientifiques et technologiques. Il s'agit de John Hopfield, professeur émérite à Princeton, et Geoffrey Hinton, chercheur à l'université de Toronto. Leurs travaux, entamés dès les années 1980, ont permis de développer des réseaux de neurones artificiels capables d'apprendre et de s'adapter. Ces avancées sont aujourd'hui au cœur des technologies /intelligence artificielle qui transforment des secteurs comme la médecine, l'astrophysique ou encore la physique des particules. Le prix Nobel de chimie a été attribué, ce mercredi 9 octobre, à David Baker, Demis Hassabis et John M. Jumper pour leurs travaux sur les protéines. David Baker a été récompensé "pour la conception computationnelle de protéines", alors que Demis Hassabis et John M. Jumper l'ont été pour leurs travaux sur "la prédiction de la structure des protéines" via l'intelligence artificielle, selon le communiqué du jury.
Quant au prix Nobel 2024 en médecine et physiologie, il a mis à l'honneur lundi 7 octobre Victor Ambros et Gary Ruvkun pour la découverte des microARN. Retrouvées dans tout le vivant eucaryote, Ces petites molécules sont essentielles dans la régulation de l'expression génique.
MM. Ambros, 70 ans, et Ruvkun, 72 ans, ont publié, en 1993, dans deux articles séparés, leurs découvertes sur « un nouveau niveau de régulation des gènes » qui s'est révélé déterminant.

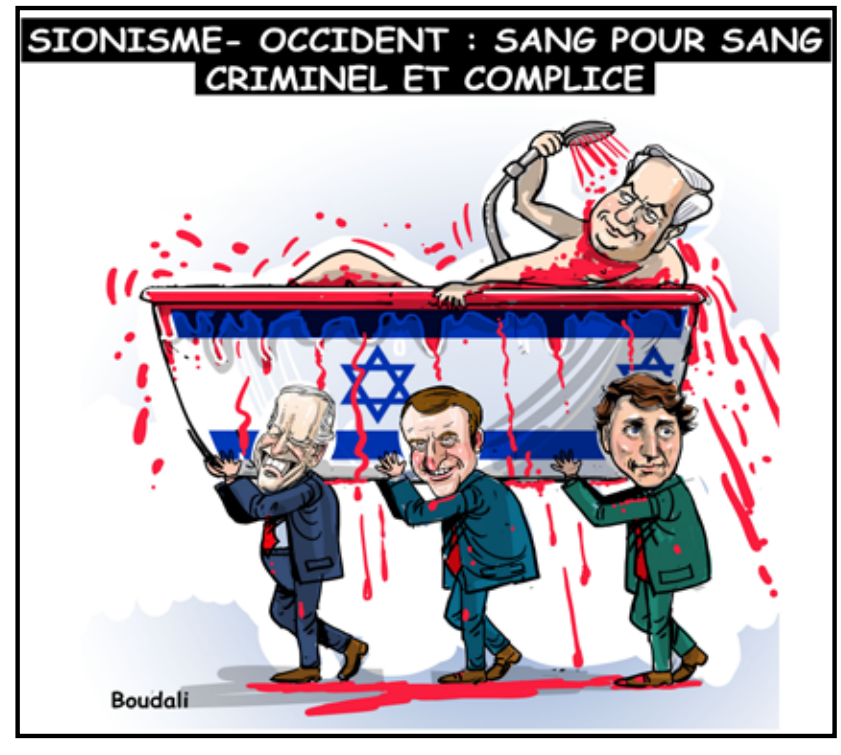

# Can'Art et CULTURE

*Culture*

## Rabat désigné Capitale mondiale du livre 2026 par L'UNESCO

**Rabat cultive sa vocation de ville culturelle.**

L'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a annoncé, mardi, la désignation de la ville de Rabat comme Capitale mondiale du livre 2026. "La directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, annonce la désignation de Rabat (Maroc) comme Capitale mondiale du livre 2026, sur la recommandation du Comité consultatif de la Capitale mondiale du livre", indique un communiqué de l'Organisation onusienne.

Citée dans le communiqué, Mme Azoulay s'est réjouie de l'annonce, en soulignant que "Rabat est un important carrefour culturel où le livre contribue à la transmission des savoirs et des arts dans toute leur diversité".

L'industrie locale du livre, en plein essor, joue aussi un rôle crucial dans l'amélioration de l'éducation, a-t-elle ajouté.

Avec 54 maisons d'édition, le 3e plus grand salon international du livre et de l'édition en Afrique et un nombre croissant de librairies, l'industrie du livre n'est pas seulement un élément vital de l'économie créative de la ville, mais aussi un puissant moteur de la démocratisation du savoir, note le communiqué.

Et de préciser que l'UNESCO et le Comité consultatif de la Capitale mondiale du livre ont reconnu Rabat pour son "engagement clair" en faveur du développement de la littérature, de l'autonomisation des femmes et des jeunes par la lecture et de la lutte contre l'analphabétisme, en particulier dans les communautés les moins favorisées. En tant que Capitale mondiale du livre pour 2026, Rabat conduira une série d'actions pour donner accès au livre et soutenir l'industrie locale de l'édition. Elle lancera aussi une initiative majeure pour renforcer l'accès de tous ses citoyens à l'alphabétisation. Ces actions contribueront à une croissance économique durable et aux avancées sociales de la ville, d'après l'UNESCO.

L'année de célébration débutera le 23 avril 2026, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, relève la même source.

Les villes désignées comme capitale mondiale du livre de l'UNESCO s'engagent à promouvoir le livre et la lecture pour tous les âges et tous les groupes, à l'intérieur et au-delà des frontières nationales, et à organiser un programme d'activités pour l'année.

Vingt-sixième ville à porter ce titre depuis 2001, Rabat succède à Madrid (2001), Alexandrie (2002), New Delhi (2003), Anvers (2004), Montréal (2005), Turin (2006), Bogota (2007), Amsterdam (2008), Beyrouth (2009), Ljubljana (2010), Buenos Aires (2011), Erevan (2012), Bangkok (2013), Port Harcourt (2014), Incheon (2015), Wroclaw (2016), Conakry (2017), Athènes (2018), Sharjah, (2019), Kuala Lumpur (2020), Tbilissi (2021), Guadalajara (2022), Accra (2023), Strasbourg (2024) et Rio de Janeiro (2025).

Le Comité consultatif de la Capitale mondiale du livre de l'UNESCO est composé de représentants de la Fédération européenne et internationale des libraires (EIBF), du Forum international des auteurs (IAF), de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), de l'Association internationale des éditeurs (UIE) et de l'UNESCO. ◗

MAP

*Hommage*

## Abdelhadi Alami raconté par Mustapha Shimi

**Abdelhadi Alami.**

Pionnier parmi les pionniers de l'hôtellerie et du tourisme au Maroc qu'il a contribués à développer depuis les années 70, Abdelhadi Alami Srifi fait partie de cette race d'entrepreneurs visionnaires et infatigables. C'est à lui que le Maroc doit le palais des congrès de Marrakech construit à la fin des années 80 en un temps record dans le quartier touristique de l'hivernage. Cette belle infrastructure de 500 places a permis à la ville Ocre d'occuper une place de choix dans le segment des congrès, incentives et l'accueil des événements internationaux. Et pourtant rien ne prédestinait Abdelhadi Alami, natif de Fès en 1941, à se lancer dans l'investissement touristique. Un bac philo obtenu en 1958, un diplôme d'arabe classique et un DES en droit public. Une formation qui prépare a priori à une carrière d'enseignant, d'avocat ou de juge. Mais le jeune Abdelhadi, fougueux et ambitieux, n'aime ni les chemins balisés ni les sentiers battus. Aventurier dans l'âme, il change complètement de trajectoire et passe le concours de l'inspection générale des finances où il est admis deuxième. A la fin des années 90, le Maroc décide de s'ouvrir au tourisme et d'en faire un secteur prioritaire. Filiale de la CDG, Maroc Tourist, fer de lance de l'hôtellerie dans le sud du pays et c'est Abdelhadi qui en assure la direction de 1970 à 1976. Avant de décider de s'installer à son propre compte pour créer la chaîne hôtelière Dounia PLM. Abdelhadi Alami c'est une personnalité avec de multiples facettes. Attachante, brillante et entreprenante. Pas seulement dans le tourisme mais aussi dans le domaine de la culture, de l'édition et des médias ou il s'est particulièrement illustré, à la faveur du lancement de publications d'informations et la rédaction de livres sur son aventure dans le tourisme.

Homme politique affilié au RNI qu'il quitte dans les années en raison des méthodes jugées peu démocratiques de son fondateur, Abdelhadi Alami a un côté franc-tireur qui lui a permis de forger sa success story professionnelle.

Dans une vidéo d'environ 15 minutes (https://youtu.be/NBJzkAv-UOw?si=2_TPn8bSngwcQuS6), le grand Mustapha Shimi retrace le parcours exceptionnel de Abdelhadi Alami Srifi tout en dévoilant quelques traits de son tempérament de baroudeur méthodique et serein. ◗

## Le grand Brel interprété par le talentueux Mamoun

Il y a 46 ans, Brel nous quittait... mais comme pour se dire qu'il est toujours en vie, Mamoun interprète l'œuvre du grand Jacques pour que les passionnés retrouvent, le temps d'un concert... Jacky...

Le 9 octobre à la FOL. Casablanca à 20h00 Info : 0661 147 250
Le 12 octobre au théâtre Ryad Sultane. Tanger Info : 0637 939 603
Le 18 octobre à Dar Saida. Marrakech Info : 0666 111 970
Le 19 octobre au sphinx Mohamedia (hôtel/restaurant) Info : 0660 888 789

# Et BATATI ET BATATA

## Mot Fléchés

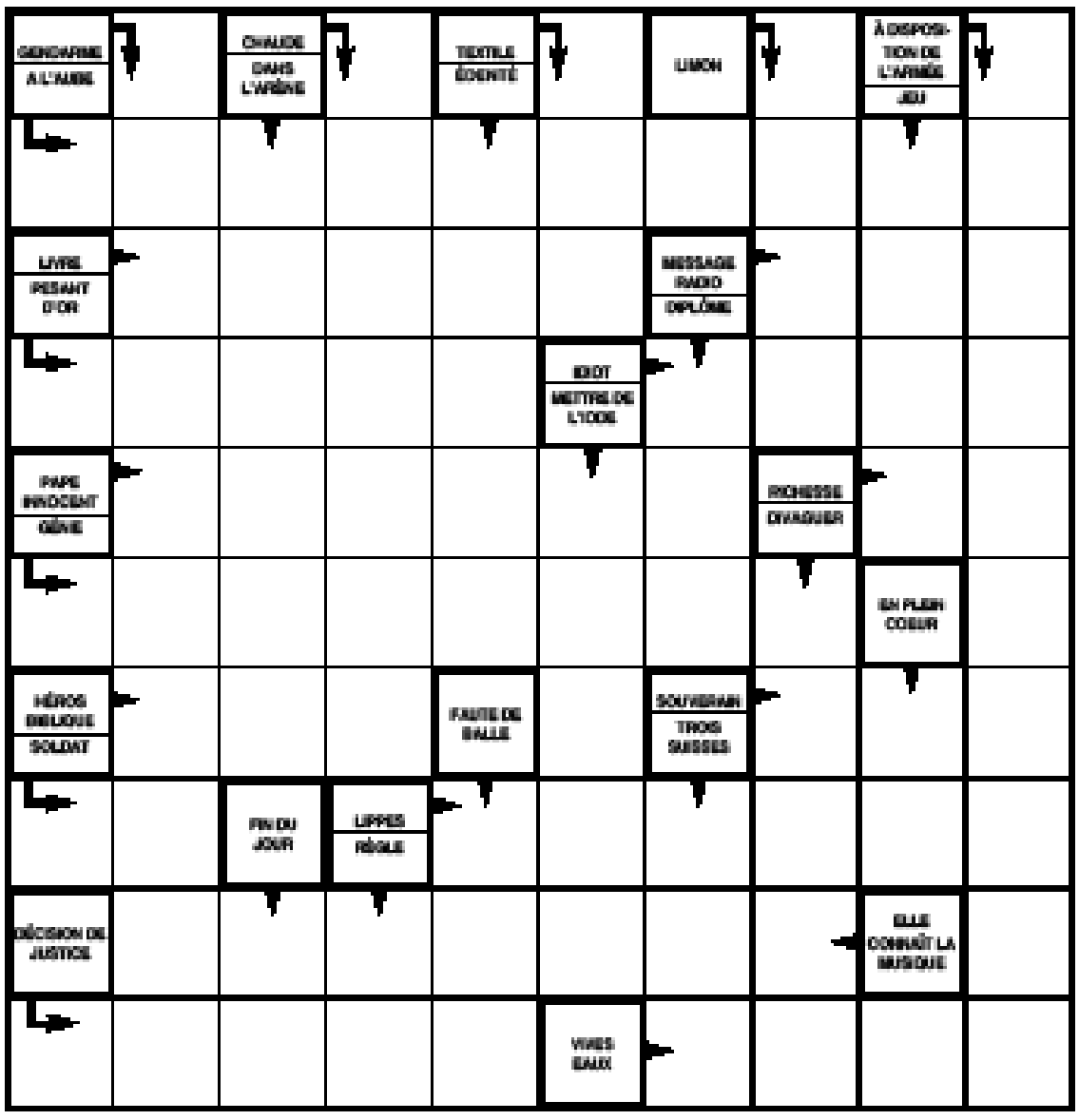


## Mots croisés

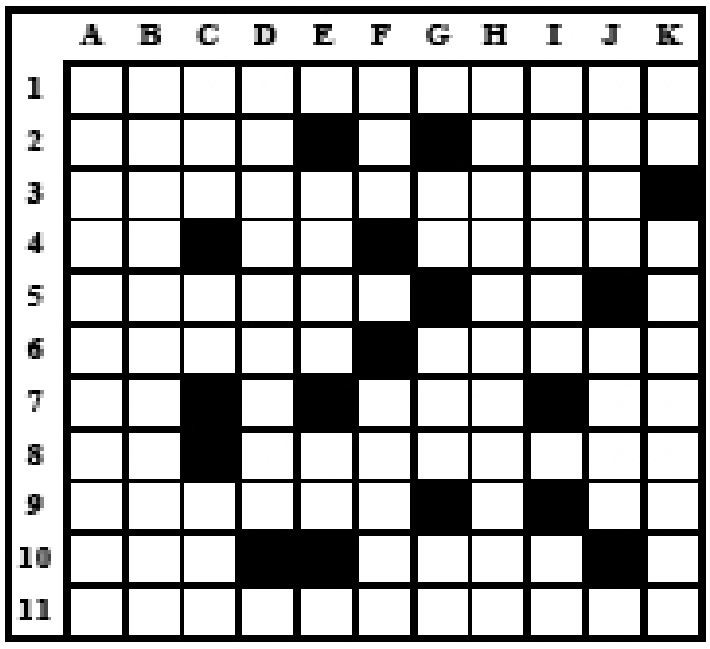

**Horizontalement**
[1] A qui certain froncement donne un air hautain. [2] Se dit d'un organe qui semble faire corps avec un autre. Nombre. [3] Monture de Don Quichotte. [4] Dans les Dardanelles. Pronom. Souple. [5] Tragédie de Corneille. Fin de prétérit. [6] Tresse. Jalonnent un chenal. [7] Article arabe. Unit. Un peu d'attention. [8] Dans un piège. Rendra impropre à la mastication. [9] Agencements d'une habitation. Au bout de l'échelle. [10] Première femme de Jacob. Opinion. [11] De grande importance.

**Verticalement**
[A] Roi légendaire d'Assyrie. [B] Maux de dents. [C] Article singulier pluriel. Phonétiquement: repas du bébé. Lieu de grèves. [D] Rendre. [E] Myriapode. Préposition. [F] Atome. Fit du tort. [G] Fleuve normand. Département de tête. Romains. [H] Mesure de distances entre des points inaccessibles. [I] L'essence d'un être. Sol sans o. [J] Commune de Bretagne. Peu fréquent. [K] Un peu de Xéres. Couteau de poche.

## Mots Mêlés

ABRUTI
ABSINTHE
ACRISTE
BACILLE
BASILIC
CADETTE
CAPRE
CAPSULE
CERISE
CLAFOUTIS
CORNU
ENSEIGNE
FARCIR
FEODAL
GNOCCHI
GYPSE
HAMAC
HAMEAU
HERMINE
HYDROGENE
IVOIRE
JUJUBE
MAMMOUTH
MEDOC
MOYEN
MYGALE
NAEVUS
NAUFRAGE
NOTIFIER
OASIS
OPALIN
OXYMORE
RAGTIME
RALEUR
ROTONDE
SBIRE
SCORBUT
STATUETTE
SURFER
SVELTE
VAUDOU
VIAGER

## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 6 | | 9 | | | |
| | | 7 | | 5 | | | | |
| 2 | | 6 | | | 1 | | 5 | |
| | | 1 | | 3 | 2 | | 4 | |
| | | | 5 | | 8 | | | |
| | 2 | | 1 | 7 | | 9 | | |
| | 6 | | 4 | | | 3 | | |
| 9 | | | | 1 | | 2 | | |
| 3 | | | 8 | | 5 | | | |

## A méditer

*«On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne.»*

**Winston Churchill**

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 4 | 9 | 1 | 2 | 3 | 6 | 7 | 5 |
| 9 | 3 | 4 | 2 | 8 | 5 | 7 | 1 | 6 |
| 2 | 8 | 5 | 7 | 6 | 1 | 9 | 3 | 4 |
| 7 | 6 | 1 | 3 | 4 | 9 | 2 | 5 | 8 |
| 4 | 9 | 3 | 5 | 1 | 2 | 8 | 6 | 7 |
| 6 | 5 | 2 | 8 | 3 | 7 | 4 | 9 | 1 |
| 1 | 7 | 8 | 6 | 9 | 4 | 5 | 2 | 3 |

### Mots fléchés

```
ANTAGONISTES
.AUTRUI.P.UK
PREAU.CRACRA
ACULEATE.RE.
TOSA.NAGAIKA
ETE.BATIR.AG
RI.HEMIONE.R
.QUIGNON.LEE
MULTIEN.CLES
EEE.NS.SOUKS
U.MT.EVEILLA
FRACASSER.OS
```

### Mots croisés

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Q | U | E | R | C | I | T | R | O | N | S |
| 2 | U | B | U | | A | | A | E | R | A | I |
| 3 | I | I | | A | M | | R | F | | G | C |
| 4 | N | Q | | B | A | P | A | U | M | E | |
| 5 | A | U | N | E | R | | U | S | E | R | A |
| 6 | U | I | T | L | A | N | D | E | R | | S |
| 7 | D | T | | A | D | | A | R | R | A | S |
| 8 | E | A | | R | E | N | G | A | I | N | E |
| 9 | R | I | | D | R | U | E | | | N | N |
| 10 | I | R | E | | I | E | | E | G | E | E |
| 11 | E | E | C | K | E | R | E | N | | E | S |

### Mots Mêlés

*Solution Mots Mêlés*

*Le mot caché : Saxophone.*

**Association Marocaine de la Presse Sportive**

**الجمعية المغربية للصحافة الرياضية**

WWW.AMPS71.MA

**Rabat le: 8 octobre 2024**

# *L'AMPS tire la sonnette d'alarme: Le sport marocain en danger !!*

**Les compétitions sportives ont été créées dans le but de contribuer à l'éducation saine des jeunes générations, en inculquant à toutes les générations l'esprit de compétition loyale, en garantissant l'égalité pour tous et en éliminant toute forme de corruption pouvant nuire aux valeurs du sport.**

**Aujourd'hui, au Maroc, comme dans plusieurs autres pays du monde, nous faisons face à une menace croissante : un fléau qui s'est transformé en un véritable cancer, rongeant le corps du sport, ciblant l'esprit sportif et le jeu propre, quel que soit le type de compétition.**

**Ce cancer des paris sportifs illégaux a malheureusement pénétré notre pays, le Maroc, et a trouvé une place en dehors du cadre légal.**

**Un cancer qui prend plusieurs formes, dont la plus notable est l'application 1XBet, qui exploite l'espace numérique pour cibler l'ensemble de la société marocaine. Cette application permet aux mineurs et à d'autres groupes vulnérables de participer à des paris sportifs en toute illégalité, contre les lois en vigueur dans le monde entier.**

**Il est important de souligner que ces applications illégales menacent non seulement le sport marocain, mais aussi la société marocaine et la souveraineté de l'État sur un secteur que plusieurs pays, y compris le Maroc, s'accordent à monopoliser afin qu'il ne soit pas utilisé à des fins criminelles et frauduleuses.**

**Ces applications ciblent aujourd'hui les enfants marocains, en les transformant en proies faciles dans un espace numérique difficile à contrôler, avec des motivations souvent opaques et criminelles derrière cette propagation du cancer des paris illégaux.**

**Nous devons également insister sur le fait que ces applications nuisent à l'économie marocaine et à sa souveraineté financière, car leurs activités ne sont soumises à aucune réglementation, ne paient aucun impôt et n'apportent aucune contribution à l'investissement dans le sport. Au contraire, elles épuisent les réserves en devises du Maroc, d'autant plus que les transactions illégales effectuées par les Marocains sur ces plateformes de paris occupent la deuxième place dans le monde, derrière l'Argentine.**

**Il convient également de noter que les offres de paris illégaux facilitent l'implication des joueurs, des responsables des clubs et des arbitres dans des manipulations des résultats des compétitions sportives, notamment dans le football.**

**À la lumière de ce qui précède, il est essentiel de rappeler que le Maroc a été l'un des premiers pays d'Afrique et de la région à ratifier son adhésion à la communauté de "Macolin", qui s'est réunie au Maroc le mardi 7 novembre à Rabat, dans le cadre d'une conférence sur le thème "Protéger l'intégrité du sport en luttant contre les paris illégaux".**

**Cette conférence s'est tenue en marge de la cinquième réunion du groupe de Copenhague, organisée à Rabat les 8 et 9 novembre 2023, ainsi que de la réunion consultative du comité de suivi de la Convention de Macolin.**

**Cette convention, entrée en vigueur le 1er septembre 2019, vise principalement à lutter contre les deux plus grandes menaces qui pèsent sur le sport et son intégrité : le dopage et les paris illégaux.**

**Pour rappel, elle a été ratifiée par la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la République de Moldavie, la Suisse et l'Ukraine, et signée par 33 pays européens, ainsi que par l'Australie et le Maroc.**

**Cet appel que lance l'Association Marocaine de la Presse Sportive, coïncide avec la tenue d'une nouvelle session des travaux du groupe de Copenhague, dans la ville portugaise de Porto, et en lien avec l'adoption de la Convention de Macolin. Le Royaume du Maroc y participera avec une délégation de haut niveau.**

**C'est pourquoi nous profitons de cette occasion pour appeler les parties prenantes à accélérer le processus de ratification et de mise en œuvre de la Convention de Macolin.**

**Nous demandons également à tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les problématiques visées par cette convention de s'engager de manière sérieuse et responsable pour atteindre ses objectifs.**

**Nous réaffirmons aussi le rôle de leader du Royaume du Maroc dans ce domaine, en tant que seul pays africain ayant choisi de s'engager dans la voie de la protection des pratiques sportives et de la protection des sociétés contre l'exploitation des compétitions à des fins criminelles.**

**L'AMPS en tant qu'acteur dans le domaine sportif, met en garde contre le fait que l'activité des paris sportifs illégaux s'est transformée d'un fléau en un cancer rongeant les sociétés. Ce phénomène sert même de couverture à des pratiques criminelles, allant jusqu'à l'exploitation sexuelle de mineurs, comme cela a été révélé dans l'affaire du "barbier de Beyrouth" au Liban, et à l'implication de réseaux de trafic d'organes, comme en témoignent de nombreuses enquêtes menées par nos confrères journalistes en Égypte. Ces enquêtes ont révélé des cas alarmants de suicides liés aux applications de paris illégaux, dont la plupart des victimes sont des mineurs et des jeunes, ce qui a poussé l'État égyptien à interdire ces applications et à en criminaliser l'utilisation.**

**L'Association Marocaine de la Presse Sportive**

الجمعية المغربية للصحافة الرياضية ـ العنوان : 42 مكرر شارع مدغشقر ـ الرباط ـ الهاتف: 00212537201774 ـ الفاكس: 00212537201776 ـ البريد الإلكتروني: amps1971@gmail.com
Association Marocaine de la Presse Sportive - Adresse: 42 Bis Av. Madagascar - Rabat - MAROC
Tel: 00212537201774 - Fax: 00212537201776 - E.mail: amps1971@gmail.com
**Compte Bancaire:** Attijariwafabank - agence MINARET - RABAT - 007810000446900030121387 :الحساب البنكي

# Et BATATI ET BATATA

Bizarre

## Bébé géant

Une Brésilienne a donné naissance à un enfant de 7,3 kg (16 lb) et 60 cm (2 pi) de long. Cleidiane Santos dos Santos, 27 ans, était à l'hôpital Padre Colombo de Parintins pour une consultation de routine quand les médecins ont décidé que son bébé à naître était déjà trop gros pour qu'elle puisse mener à terme sa grossesse, selon le Daily Mail du 21 janvier. L'enfant est né par césarienne la semaine dernière. Angerson a été placé dans un incubateur, mais le poupon et la mère sont en bonne santé. Avec sa physionomie de bébé géant, il vient de fracasser le record du plus gros bébé datant de 2011 dans l'État d'Amazonas au Brésil. Le poupon pesait 5,9 kg (13 lb) et mesurait 59 cm, toujours d'après le Daily Mail. Angerson a raté de peu le record national établi par Ademilton dos Santos, né en 2005. Le bébé pesait 8kg (17,6 lb)! L'hôpital où est né Angerson procède à une collecte de fonds afin de pouvoir le vêtir correctement. Sa taille serait déjà celle d'un bébé d'un an.

## Le plus vieux chien du monde est un chihuahua

Avec 23 années au compteur, Spike n'est plus un chien ordinaire. Depuis le 7 décembre 2022, ce petit chihuahua américain est officiellement devenu le chien le plus vieux du monde. Un record attribué par le Guinness World Records et rendu public le 19 janvier. Un petit toutou pas toujours gâté par la vie mais qui a donc reçu son certificat prouvant qu'il était âgé d'« au moins 23 ans et 7 jours », à la date de vérification effectuée par l'organisme répertoriant les records mondiaux. Habitant de l'État de l'Ohio, aux États-Unis, Spike est né en novembre 1999. Mais sa propriétaire actuelle, Rita Kimball, ne l'a adopté qu'en 2009, après l'avoir trouvé abandonné sur le parking d'une épicerie, comme elle le raconte au Guinness World Records dans un communiqué. « Il avait été rasé dans le dos, il avait des tâches de sang autour du cou à cause d'une chaîne ou d'une corde, et avait l'air assez rugueux », s'est remémoré la propriétaire de l'animal. « Le vendeur de l'épicerie nous a dit qu'il était là depuis trois jours et qu'ils lui donnaient des restes », raconte encore Rita, propriétaire d'une ferme où vivent vaches, chevaux et chats. Touchée par le destin du petit chien abandonné et amoureuse des animaux, elle décide alors de l'adopter. Et l'histoire dure depuis plus de 13 ans désormais. L'animal de 23 cm, pour 6 kg est toutefois rattrapé par le poids des années, comme le confie Rita Kimball, consciente de l'âge particulièrement avancé de son animal de compagnie. « Il est agréable mais comme il est presque aveugle et malentendant, il devient parfois irritable et veut juste qu'on le laisse seul.

## Un immense iceberg se détache de la banquise

Un immense iceberg d'une taille équivalent à plus de 15 fois la superficie de Paris s'est détaché dimanche 22 janvier de l'Antarctique, ont indiqué le lendemain lundi des scientifiques britanniques. Pourtant, ce phénomène n'est pas dû au changement climatique, même si la région est menacée par le réchauffement, selon le British Antarctic Survey (BAS). Le bloc de glace, qui mesure 1.550 kilomètres carrés, s'est détaché de la banquise lors d'une marée de forte amplitude qui a agrandi une fissure existante sur la glace, baptisée Chasm-1, a détaillé dans un communiqué cet organisme de recherches sur les zones polaires. Il y a deux ans, un iceberg d'une taille quasiment identique s'était déjà formé dans la même zone, baptisée Barrière de Brunt, et sur laquelle se situe la station de recherches britannique Halley VI. Les glaciologues, présents sur place de novembre à mars, y observent depuis une dizaine d'années la progression de vastes fissures dans la glace.

## Rigolard

■C'est un petit garçon qui rentre chez lui, et qui va voir son papa
- J'ai parler de toi dans ma rédac' papa...
- Ahhh bon, quel en était le sujet ?
- Ben, on nous demandais notre héros, notre modèle dans la vie quoi...
- Bien, j'en suis fier, et qu'as tu dit ?
- Ben que tu est fort, beau, intelligent, gentil...
Le papa vraiment très fier de lui :
- Vraiment, je ne savais pas que je comptait tellement pour toi...
- Non, c'est juste que je savais pas écrire Arnold Schaerwzeniger,
heu.. Shiaerzeneggaer... schwartzinaegger...

■A New York, un homme retourne chez lui et il a soudainement une crevaison.
Il se range sur l'accotement, sort son cric et entreprend de changer le pneu crevé. Ce faisant, un autre homme arrive à sa hauteur, freine en catastrophe et se stationne devant le véhicule au pneu crevé.
Le conducteur en sort, se dirige vers le coffre arrière et en extrait une massue de 5 kg et fracasse le pare-brise de l'autre voiture.
L'homme dont le pneu est crevé s'écrie : que faites-vous là ?
L'autre de répondre : Toi tu prends bien les pneus, alors la radio est pour moi !

■La scène se passe en Pologne, avant la guerre, dans un train.
Une femme est seule dans un compartiment lorsqu'un monsieur vient
s'asseoir en face d'elle.
Rapidement, le monsieur ouvre son journal et commence à lire.
La dame passe la tête sur le côté pour voir le gars et lui dit:
- Je m'excuse de vous importuner monsieur, mais ne seriez-vous pas juif par hasard ?
Sans lever les yeux, le gars répond :
- Non madame
Un peu plus tard la dame revient à la charge :
- Monsieur, dites, je m'excuse d'insister mais êtes-vous bien sûr de ne pas avoir d'origines juives ?
Le gars, un peu énervé :
- Je vous assure que non.
La dame fait mine de se renfoncer dans la banquette, mais au bout de
quelques instants, le gars sent son regard « transpercer » le journal, et
pour en finir une fois pour toutes, il décide de mentir :
- Et puis, OUI, je suis juif, voilà, vous êtes contente?.
Alors la dame:
- Tiens, c'est marrant, vous n'avez pas du tout le type.

■Une fondation décide de financer des études sur les éléphants.
Un français un américain un anglais, un belge et un allemand proposent d'écrire des livres, et la fondation décide de les financer.
Le français produit un livre Les relations sexuelles chez les éléphants.
L'américain un livre La psychologie infantile des éléphants.
L'anglais La chasse aux éléphants
L'allemand... rien
La fondation s'inquiète et fait rechercher l'allemand sans le trouver.
Au bout de 7 ans l'allemand revient avec 15 énormes volumes intitules Introduction à l'étude des éléphants PREMIERE PARTIE.

**A VENDRE**

Appartement bien entretenu deuxième main

**Superficie 128 m²**

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces.
Bien aéré et ensoleillé.
Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis.
Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

**LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES**

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444

Chic
optique
L'OPTICIEN QUI
SUBLIME VOTRE
REGARD
DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX
SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS
Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma